



Asmae - Association Sœur Emmanuelle
Lettre d'information bimestrielle n°4 - Novembre 2009

INDE : Les enfants découvrent leurs droits en photos

La Convention internationale des droits de l'enfant a 20 ans. Adoptée le 20 novembre 1989 par 191 Etats, elle est le traité international le plus ratifié au monde. Pourtant, dans de nombreux pays, la situation des enfants est encore très précaire. Les enfants ne connaissent ni la Convention ni leurs droits. En Inde, les partenaires d'Asmae les mobilisent à l'occasion de l'anniversaire de la Convention autour d'une exposition photos : un moyen d'illustrer ces droits et de les faire connaître au plus grand nombre.

Un texte universel pour les enfants du monde

Composée de 54 articles, la Convention énonce les droits fondamentaux dont tous les enfants du monde peuvent se prévaloir. Ces droits s'appliquent à tous les enfants, sans discrimination :

- **Survie** : tout enfant a droit à des conditions de vie minimales de logement, d'alimentation, d'accès aux soins,
- **Développement** : tout enfant a droit à l'éducation, aux jeux et aux loisirs, il a la liberté de pensée, de conscience et de religion,
- **Protection** : tout enfant doit être protégé contre les abus, la négligence et toute forme d'exploitation,
- **Participation** : tout enfant doit pouvoir jouer un rôle actif dans sa communauté et son pays, s'exprimer, participer aux activités sociales.

C'est un instrument central en matière de droits de l'Homme puisque c'est la première fois qu'un texte aborde le statut de l'enfance et ses droits. En ratifiant ce texte, chaque gouvernement national s'engage à protéger et garantir les droits de l'enfant.

Pour veiller au respect des droits de l'enfant dans les pays signataires, le comité des droits de l'enfant identifie les menaces au bien-être des enfants et cherche les réponses pratiques à ces problèmes. Il joue également un rôle de surveillance auprès des Etats ayant ratifié la Convention et encourage ainsi leur responsabilisation.

En Inde, les enfants s'approprient leurs droits

C'est pour célébrer dignement cet anniversaire que nous avons décidé, ici, à Chennai, d'organiser un événement mettant les enfants au cœur de cette initiative. Les enfants peuvent se prévaloir de la Convention mais bien souvent, ils ne la connaissent pas ou n'ont pas les moyens de faire respecter leurs droits. Afin de la faire connaître au grand public, nous avons décidé d'organiser une exposition de photos sur les droits de l'enfant, photos prises par les enfants eux-mêmes.

Asmae a travaillé avec quatre de ses partenaires au Tamil Nadu pour réaliser cette exposition : Arunodhaya, BSAC, MACT et SEED. Les enfants bénéficiaires de ces associations, avec lesquelles nous travaillons depuis de nombreuses années, ont pris eux-mêmes des photos pour illustrer les droits de l'enfant, aidés par le personnel des associations. Ce sont des enfants déjà sensibilisés à la thématique des droits de l'enfant, grâce aux diverses actions menées par les associations.

Parmi les nombreuses photos, une trentaine d'entre elles ont été sélectionnées pour l'exposition et seront regroupées en fonction du droit qu'elles représentent : droit à l'éducation, droit à la protection, droit au soin, droit à la participation...

Chaque enfant commente sa photo en expliquant les raisons de son choix.



Right to love and protection

Photo de Subatra - 14 ans - 10ème standard – quartier de Rajalipatty

“ J'ai pris cette photo parce que c'est important de montrer comment les personnes âgées prennent soin des enfants et que les enfants ont besoin de l'amour et de la protection de leurs aînés. Ce vieil homme et cet enfant n'ont pas de famille, donc ils prennent soin l'un de l'autre.”



Right to a safe environment

Photo de Muniandran - 11 ans - 6ème standard – quartier de Rajalipatty

“C'est important que nous protégeons l'environnement du réchauffement climatique en réduisant les gaz à effets de serre et en respectant le quota de 350 parts par million. Le réchauffement climatique est dû à la déforestation et à la coupe des arbres. C'est pourquoi nous portons des feuilles d'arbres en collier autour du cou pour lutter contre la déforestation.”

L'inauguration de l'exposition aura lieu le 20 novembre à l'Alliance française de Chennai et sera suivie d'un débat sur l'état des lieux des droits de l'enfant au Tamil Nadu, l'état du sud de l'Inde dans lequel nous intervenons. Les enfants dont les photos ont été sélectionnées viendront à l'inauguration de l'exposition et participeront au débat avec de nombreux professionnels de l'enfance. Le débat sera suivi d'un spectacle de Clown Sans Frontières, en rapport avec des thématiques relatives aux droits de l'enfant.

L'exposition de photos sera exposée pendant dix jours afin de sensibiliser le plus grand nombre à la thématique des droits de l'enfant.

Sara Lehberger , coordinatrice Asmae en Inde – Tamil Nadu

Retrouvez notre dossier spécial "La Convention internationale fête ses 20 ans" dans la prochaine Lettre d'Asmae. Vous y découvrirez nos différents projets sur le terrain en faveur de l'éducation, de la santé, de la protection de l'enfance et de la participation.

Dans vos boîtes aux lettres le 10 décembre ou téléchargeable sur notre site Internet : www.asmae.fr